

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 3 856 267,80 euros
Siège social : 13/15 rue Louis Kéroul Botmel, 35000 Rennes
RCS 382 574 739 Rennes

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE AVEC MAINTIEN DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION POUR UN MONTANT DE SOUSCRIPTION DE 2 479 025,25 € PAR EMISSION DE 1 101 789 ACTIONS NOUVELLES AU PRIX UNITAIRE DE 2,25 € A RAISON DE 3 ACTIONS NOUVELLES POUR 35 ACTIONS ANCIENNES DU 29 DECEMBRE 2005 AU 11 JANVIER 2006

Notice légale publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 28 décembre 2005

Emetteur : IEC Professionnel Média
Secteur Footsie : 253
Code ISIN : FR0000066680

Objectif de l'opération :

Financement de l'acquisition en numéraire, par SAS IEC, filiale à 100% de IEC Professionnel Média, de 44,06% du capital de la société Alsace Audio Visuel pour un montant proche de 1 M€, l'acquisition du solde du capital de cette société devant intervenir par apport en nature avant fin mars 2006 à l'occasion d'une seconde augmentation de capital de IEC Professionnel Média ; les deux opérations sont subordonnées à l'approbation par les actionnaires d'IEC Professionnel Média de l'apport en nature susvisé ;

Financement de l'activité du groupe IEC Professionnel Média et notamment :

- . Augmentation du besoin en fonds de roulement du fait de la croissance attendue de l'activité ;
- . Autofinancement d'une partie des investissements du nouvel ensemble.

Titres émis : Date d'autorisation de l'assemblée générale : 7 juin 2004
Date de décision du conseil d'administration : 14 décembre 2005
Nombre d'actions émises : 1 101 789 actions de 0,30 € de nominal

Prix de souscription : 2,25 € par action, à verser en totalité à la souscription. Ce prix d'émission représente une prime d'émission de 1,95 € par action.

Cours de l'action : Cours extrêmes 2002 : 0,41 € / 1,84 €
Cours extrêmes 2003 : 0,35 € / 1,87 €
Cours extrêmes 2004 : 1,02 € / 1,52 €
Cours extrêmes 2005 : 1,39 € / 2,90 €
Dernier cours coté : 22 décembre 2005 : 2,09 €

Produit brut de l'émission : 2 479 025,25 € prime d'émission incluse

Date de jouissance des actions nouvelles : 1^{er} janvier 2005

Droit préférentiel de souscription du public : La souscription des 1 101 789 actions sera réservée, par préférence, aux propriétaires des actions anciennes ou aux cessionnaires de leurs droits qui pourront souscrire :

- à titre irréductible à raison de 3 actions nouvelles de 0,30 € de nominal pour 35 actions anciennes possédées, sans qu'il soit tenu compte des fractions. Ceux des actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes suffisant pour obtenir un nombre entier d'actions nouvelles pourront se réunir pour exercer leurs droits, sans qu'il puisse, de ce fait, en résulter une souscription indivise, IEC Professionnel Média ne reconnaissant qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- à titre réductible en complément d'une souscription à titre irréductible, le nombre d'actions qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.

Le droit préférentiel de souscription sera détaché le 29 décembre 2005 et négocié sur le Compartiment C d'Eurolist le même jour sous le code FR0010272161 et ce jusqu'au 11 janvier 2006, dernier jour de la période de souscription. En conséquence, les actions seront négociées ex-droit à partir du 29 décembre 2005.

Valeur théorique du droit préférentiel de souscription : 0,00 € sur la base du dernier cours coté de l'action au 22 décembre 2005, soit 2,09 €.

Engagements irrévocables de souscription :

La société Fin Cap, premier actionnaire de la société IEC Professionnel Média (57,52% du capital et 60,63% des droits de vote), s'est engagée de manière ferme et irrévocable à souscrire, en sus des actions nouvelles souscrites par l'exercice de ces droits préférentiels de souscription, un nombre d'actions tel que l'augmentation de capital soit au moins souscrite à hauteur de 80%.

La société Qual Tech, actionnaire de la société IEC Professionnel Média (9,78% du capital et 10,45% des droits de vote), s'est engagée de manière ferme et irrévocable à souscrire, en sus des actions nouvelles souscrites par l'exercice de ces droits préférentiels de souscription, un nombre d'actions tel que l'augmentation de capital soit au moins souscrite à hauteur de 20%.

Garantie de bonne fin :

IEC Professionnel Média a signé avec Natexis Bleichroeder le 27 décembre 2005 un contrat de garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de Commerce aux termes duquel Natexis Bleichroeder garantit de manière irrévocable la bonne fin de la souscription de la totalité des 1 101 789 actions nouvelles.

Période de souscription : Du 29 décembre 2005 au 11 janvier 2006 inclus

Cotation : Les actions feront l'objet d'une demande d'admission sur le Compartiment C d'Eurolist dès la clôture de l'opération.

Intermédiaire financier : Natexis Banques Populaires, 10/12 avenue Winston Churchill - 94220 Charenton le Pont

Contact investisseurs : Monsieur Jean-Marc THIERCELIN - Secrétaire Général - IEC Professionnel Média
Tel : 02 23 35 57 57 - jmthiercelin@iec-asv.com

Document de référence : Le document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 juillet 2005 sous le numéro D.05-1944.

Prospectus : L'émission et l'admission sur le Compartiment C d'Eurolist des actions à émettre sont dispensées de prospectus en vertu des articles 211-2 et 212-5 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.